



EN



SUJETS

Budget des dépenses Volume 2 table des matières (2017-18)

Budget des dépenses de la province de l'Ontario pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018, Volume 2.

Dans cette page

1. [Introduction](#)
2. [Bureaux](#)
3. [Notes explicatives](#)

Introduction

Le Budget des dépenses 2017-18 présente en détail les prévisions de dépenses (fonctionnement et immobilisations) des ministères et des bureaux de l'Assemblée législative pour l'exercice commençant le 1er avril 2017. En déposant ce document, le gouvernement demande officiellement à l'Assemblée législative d'autoriser les dépenses présentées. Une fois approuvé par l'Assemblée législative dans la Loi de crédits, le Budget des dépenses confère à chaque ministère et à chaque bureau l'autorisation d'engager les dépenses prévues.

Dans le Budget des dépenses, chacun des programmes et services dont les ministères et les bureaux ont la responsabilité est identifié par un numéro de crédit particulier. Ces crédits sont à leur tour subdivisés en postes pour mieux distinguer les différentes fonctions les unes des autres. Cette structure par crédits et par postes permet à l'Assemblée législative d'être plus précise lorsqu'elle affecte des fonds à certains services. À l'intérieur de chacun des postes, les dépenses sont présentées par catégorie : Traitements et salaires, Avantages sociaux, Transports et communications, Services, Paiements de transfert, etc. (voir les notes explicatives ci-dessous).

Les prévisions de dépenses et les chiffres réels des exercices précédents sont présentés, aux fins de comparaison, aux pages « Sommaire - Programme du ministère » et « Sommaire - Crédit ». Ces montants

ont subi un retraitement pour faciliter la comparaison lorsqu'il y a eu des réorganisations et des transferts fonctionnels, le dépôt d'un Budget supplémentaire des dépenses ou des modifications comptables.

Le Budget des dépenses des bureaux de l'Assemblée législative est présenté selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée.

Lorsque le gouvernement doit obtenir l'autorisation de l'Assemblée législative pour engager des dépenses additionnelles une fois le Budget principal des dépenses déposé, il présente un Budget supplémentaire des dépenses.

Bureaux

- [Bureau de l'Assemblée législative](#)
- [Bureau de la vérificatrice générale](#)
- [Bureau du directeur général des élections](#)
- [Bureau de l'Ombudsman de l'Ontario](#)

Les budgets des dépenses pour les années avant 2017-18 se trouvent à la site du [ministère des finances](#).

Notes explicatives

REMARQUE : Les prévisions des dépenses pour l'exercice 2017-18 sont réparties en sept catégories sous chaque poste. Les descriptions des catégories de dépenses qui suivent sont fournies à titre indicatif et ne sont pas exhaustives.

Traitements et salaires

Cette catégorie comprend les traitements et salaires, les heures supplémentaires et autres montants versés au personnel permanent, stagiaire, non classifié et autre à titre de rémunération, les frais de personnel temporaire, les indemnités versées aux députés de l'Assemblée législative et les indemnités spéciales versées aux employés.

Avantages sociaux

Cette catégorie comprend les cotisations versées par le gouvernement, à titre d'employeur, au Régime de pensions du Canada, au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, au Régime de retraite des fonctionnaires, à l'assurance-emploi, à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail et à divers autres régimes d'avantages

sociaux des employés.

Transports et communications

Cette catégorie comprend les frais de déplacement des fonctionnaires en service commandé et des bénéficiaires de prestations gouvernementales, tels que les pupilles de la province, les coûts de réinstallation d'employés mutés ou recrutés, les frais de déménagement de mobilier et de matériel de bureau, les coûts de transport de marchandises (autres que pour la livraison initiale), les frais d'acheminement du courrier (p. ex., affranchissement et courrier recommandé) et les frais de communication (p. ex., téléphone et transmission de données).

Services

Cette catégorie comprend, notamment, les services suivants : publicité et communications assurées par des agences privées et campagnes publicitaires confiées directement aux médias; location et achat de services indépendants de réparation et d'entretien des machines, du matériel, des bâtiments, des terrains et des infrastructures; services de traitement des données; primes d'assurances; autres services professionnels et spéciaux.

Fourniture et matériel

Cette catégorie comprend l'achat de toutes les machines et de tout le matériel (véhicules automobiles et ordinateurs compris), neufs et d'occasion, et l'achat de tous les matériaux, toutes les fournitures et tous les services publics nécessaires.

Paielements de transfert

Cette catégorie comprend les subventions, subsides et aides versées à des particuliers, des entreprises, des organismes à but non lucratif et d'autres organismes gouvernementaux.

Autres opérations

Cette catégorie comprend certaines opérations particulières, telles que les bonifications d'intérêts et les subsides, les garanties honorées, les pertes sur prêts et les subventions remboursables.

Note concernant les crédits législatifs

Les montants requis pour les crédits législatifs sont inscrits séparément, s'il y a lieu, dans la rubrique « Classification par catégorie de dépenses » associée à chaque poste.

Note concernant les postes de recouvrement des coûts

Lorsqu'on s'attend à ce que le recouvrement des coûts d'un poste soit égal ou supérieur aux dépenses, le solde est indiqué par un montant nominal de 1 000 \$.

Mis à jour : 25 octobre 2017

Date de publication : 24 octobre 2017

Évaluer



Sujets

Gouvernement

Liz Sandals

Présidente du Conseil du Trésor

Secrétariat du Conseil du Trésor

[l'Ontario en bref](#) [accessibilité](#) [nouvelles](#)
[confidentialité](#) [conditions d'utilisation](#)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012 17

Contactez-nous



Suivez-nous



Sujets

- Affaires et économie
- Arts et culture
- Conduite et routes
- Domicile et communauté
- Éducation et formation
- Environnement et énergie
- Gouvernement
- Impôts et avantages fiscaux
- Lois et sécurité
- Régions rurales et du Nord
- Santé et bien-être
- Travail et emploi
- Voyage et loisirs



EN



SUJETS

Budget des dépenses pour le Bureau de l'Assemblée législative (2017-18)

Le Budget des dépenses 2017-2018 présente en détail les prévisions de dépenses (fonctionnement et immobilisations) des ministères et des bureaux de l'Assemblée législative pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 2017.

Dans cette page

1. [Sommaire](#)
2. [Programme du Bureau de l'Assemblée législative - crédit 201](#)
3. [Programme des commissaires - crédit 202](#)

Sommaire

Le Bureau de l'Assemblée législative, créé le 20 décembre 1974 en vertu de la *Loi sur l'Assemblée législative de l'Ontario*, fournit aux députés provinciaux un soutien en matière de procédures, de finances et de fonctionnement dans leurs travaux à l'Assemblée législative, dans les comités et à leurs bureaux de circonscription.

Ce Bureau accueille également les bureaux suivants : le Commissaire à l'environnement, chargé de l'application de la *Charte des droits environnementaux de 1993*; le Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée/Ontario, chargé de l'application de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario*; le Bureau du commissaire à l'intégrité, chargé de l'application de la *Loi de 1994 sur l'intégrité* ; des députés, de la *Loi de 1998 sur l'enregistrement des lobbyistes*, de la *Loi de 2002 sur l'examen des dépenses des ministres et des chefs d'un parti de l'opposition et l'obligation de rendre compte* ainsi que de la divulgation et des enquêtes en matière d'actes répréhensibles et de respect de l'éthique en vertu de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario*; le Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes, chargé de l'application de la *Loi de 2007 sur l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes*; le Commissariat aux services en français, qui a pour

mandat d'assurer la conformité à la *Loi sur les services en français* dans la prestation des services gouvernementaux; le Bureau du directeur de la responsabilité financière, qui a pour mandat de faire appliquer la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*.

Tous les fonds sont prélevés sur la Caisse de l'Assemblée législative, qui est distincte et indépendante du Trésor.

Sommaire - programme

Crédit	Programme	Prévisions 2017-2018	Prévisions 2016-2017	Différence entre 2017- 2018 et 2016- 2017	Chiffres réels 2015-2016
Charges de fonctionnement					
201	Programme du Bureau de l'Assemblée législative	132 366 600 \$	131 706 200 \$	660 400 \$	117 472 177 \$
202	Programme des commissaires	47 791 600 \$	41 003 000 \$	6 788 600 \$	34 783 236 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		180 158 200 \$	172 709 200 \$	7 449 000 \$	152 255 413 \$
Total - Charges de fonctionnement		180 158 200 \$	172 709 200 \$	7 449 000 \$	152 255 413 \$
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements		180 158 200 \$	172 709 200 \$	7 449 000 \$	152 255 413 \$

Total -	180 158 200 \$	172 709 200 \$	7 449 000 \$	152 255 413 \$
Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)				

Programme du Bureau de l'Assemblée législative - crédit 201

Ce programme englobe les traitements et les allocations, ainsi que tous les services de soutien fournis aux députés par les divers bureaux de l'Assemblée.

Sommaire - crédit

Poste numero	Poste	Prévisions 2017-2018	Prévisions 2016-2017	Différence entre 2017-2018 et 2016-2017	Chiffres réels 2015-2016
	Charges de fonctionnement				
1	Présidence	402 700 \$	400 200 \$	2 500 \$	231 578 \$
2	Bureau du greffier	819 200 \$	799 300 \$	19 900 \$	672 131 \$
3	Services parlementaires	12 738 100 \$	12 190 800 \$	547 300 \$	11 147 737 \$

4	Services d'information et de technologie	11 782 700 \$	11 364 500 \$	418 200 \$	9 805 446 \$
5	Services administratifs	6 767 300 \$	8 186 500 \$	(1 419 200 \$)	7 077 210 \$
6	Sergent d'armes et locaux de l'enceinte parlementaire	20 770 200 \$	25 420 900 \$	(4 650 700 \$)	20 316 015 \$
13	Modernisation des installations	2 990 400 \$	-	2 990 400 \$	-
8	Services de soutien aux groupes parlementaires	11 969 300 \$	11 596 700 \$	372 600 \$	12 233 001 \$
9	Indemnités et allocations de déplacement versées aux députés	20 521 900 \$	20 539 700 \$	(17 800 \$)	19 822 768 \$
10	Services de soutien aux bureau des députés	43 342 800 \$	40 945 600 \$	2 397 200 \$	35 908 841 \$
11	Programme de stages à	262 000 \$	262 000 \$	-	257 450 \$

l'Assemblée
législative de
l'Ontario

Total à voter - Charges de fonctionnement **132 366 600 \$** **131 706 200 \$** **660 400 \$** **117 472 177 \$**

Total - Charges de fonctionnement **132 366 600 \$** **131 706 200 \$** **660 400 \$** **117 472 177 \$**

Catégorie de dépenses par poste et sous-postes

Crédit-poste numero	Catégorie de dépenses par poste et sous-postes	Montant
Charges de fonctionnement		
201-1	Présidence	
	Traitements et salaires	70 500 \$
	Avantages sociaux	16 200 \$
	Transports et communications	131 600 \$
	Services	150 100 \$
	Fournitures et matériel	34 300 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		402 700 \$

201-2 Bureau du greffier

Traitements et salaires	489 100 \$
Avantages sociaux	139 500 \$
Transports et communications	26 300 \$
Services	148 100 \$
Fournitures et matériel	16 200 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement	819 200 \$

201-3 Services parlementaires

Traitements et salaires	8 103 100 \$
Avantages sociaux	1 864 200 \$
Transports et communications	696 600 \$
Services	1 619 900 \$
Fournitures et matériel	557 300 \$
Total partiel	12 841 100 \$
Moins : Recouvrements	103 000 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement	12 738 100 \$

201-4	Services d'information et de technologie	
	Traitements et salaires	7 807 600 \$
	Avantages sociaux	1 796 200 \$
	Transports et communications	184 000 \$
	Services	1 237 700 \$
	Fournitures et matériel	758 700 \$
	Total partiel	11 784 200 \$
	Moins : Recouvrements	1 500 \$
	Total à voter - Charges de fonctionnement	11 782 700 \$
201-5	Services administratifs	
	Traitements et salaires	4 345 400 \$
	Avantages sociaux	1 003 800 \$
	Transports et communications	613 600 \$
	Services	675 300 \$
	Fournitures et matériel	190 200 \$

Total partiel		6 828 300 \$
Moins : Recouvrements		61 000 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		6 767 300 \$
201-6	Sergent d'armes et locaux de l'enceinte parlementaire	
Traitements et salaires		7 550 400 \$
Avantages sociaux		1 736 400 \$
Transports et communications		67 600 \$
Services		8 996 200 \$
Fournitures et matériel		2 549 600 \$
Total partiel		20 900 200 \$
Moins : Recouvrements		130 000 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		20 770 200 \$
201-13	Modernisation des installations	
Services		2 990 400 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		2 990 400 \$

201-8 Services de soutien aux groupes parlementaires

Traitements et salaires	8 158 000 \$
Avantages sociaux	1 867 600 \$
Transports et communications	281 000 \$
Services	1 441 300 \$
Fournitures et matériel	221 400 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement	11 969 300 \$

201-9 Indemnités et allocations de déplacement versées aux députés

Traitements et salaires	13 185 000 \$
Avantages sociaux	3 680 600 \$
Transports et communications	2 141 100 \$
Services	1 503 500 \$
Fournitures et matériel	11 700 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement	20 521 900 \$

201-10 Services de soutien aux bureau des députés

	Traitements et salaires	21 002 100 \$
	Avantages sociaux	4 435 300 \$
	Transports et communications	5 367 300 \$
	Services	9 196 800 \$
	Fournitures et matériel	3 341 300 \$
	Total à voter - Charges de fonctionnement	43 342 800 \$
201-11	Programme de stages à l'Assemblée législative de l'Ontario	
	Paielements de transfert	
	Programme de stages à l'Assemblée législative de l'Ontario	262 000 \$
	Total à voter - Charges de fonctionnement	262 000 \$
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme du Bureau de l'Assemblée législative	132 366 600 \$

Programme des commissaires - crédit 202

Ce programme comprend les bureaux suivants : le Commissaire à l'environnement, chargé de l'application de la *Charte des droits environnementaux de 1993*; le Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée/Ontario, chargé de l'application de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario*; le Bureau du commissaire à l'intégrité, chargé de l'application de la *Loi de 1994 sur*

l'intégrité des députés, de la Loi de 1998 sur l'enregistrement des lobbyistes, de la Loi de 2002 sur l'examen des dépenses des ministres et des chefs d'un parti de l'opposition et l'obligation de rendre compte ainsi que de la divulgation et des enquêtes en matière d'actes répréhensibles et de respect de l'éthique en vertu de la Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario; le Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes, chargé de l'application de la Loi de 2007 sur l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes; le Commissariat aux services en français, qui a pour mandat d'assurer la conformité à la Loi sur les services en français dans la prestation des services gouvernementaux; le Bureau du directeur de la responsabilité financière, qui a pour mandat de faire appliquer la Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière.

Sommaire - crédit

Poste numero	Poste	Prévisions 2017-2018	Prévisions 2016-2017	Différence entre 2017- 2018 et 2016- 2017	Chiffres réels 2015-2016
Charges de fonctionnement					
1	Commissaire à l'environnement	5 066 600 \$	3 860 700 \$	1 205 900 \$	3 889 482 \$
2	Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée	20 387 600 \$	15 479 800 \$	4 907 800 \$	14 008 781 \$
3	Bureau du commissaire à l'intégrité	3 369 000 \$	2 877 400 \$	491 600 \$	2 400 805 \$
4	Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants	12 919 100 \$	11 935 800 \$	983 300 \$	10 897 555 \$

et des jeunes

5	Commissariat aux services en français	2 794 300 \$	3 594 300 \$	(800 000 \$)	1 555 870 \$
6	Directeur de la responsabilité financière	3 255 000 \$	3 255 000 \$	-	2 030 743 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		47 791 600 \$	41 003 000 \$	6 788 600 \$	34 783 236 \$
Total - Charges de fonctionnement		47 791 600 \$	41 003 000 \$	6 788 600 \$	34 783 236 \$

Catégorie de dépenses par poste et sous-postes

Crédit-poste numero	Catégorie de dépenses par poste et sous-postes	Montant
Charges de fonctionnement		
202-1	Commissaire à l'environnement	
	Traitements et salaires	2 872 700 \$
	Avantages sociaux	660 700 \$
	Transports et communications	125 300 \$
	Services	1 230 500 \$

Fournitures et matériel		177 400 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		5 066 600 \$
202-2	Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée	
Traitements et salaires		13 404 400 \$
Avantages sociaux		3 083 600 \$
Transports et communications		286 700 \$
Services		3 123 900 \$
Fournitures et matériel		489 000 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		20 387 600 \$
202-3	Bureau du commissaire à l'intégrité	
Traitements et salaires		1 906 400 \$
Avantages sociaux		438 500 \$
Transports et communications		90 200 \$
Services		853 300 \$
Fournitures et matériel		80 600 \$

Total à voter - Charges de fonctionnement		3 369 000 \$
202-4	Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes	
Traitements et salaires		6 449 600 \$
Avantages sociaux		1 483 400 \$
Transports et communications		960 600 \$
Services		3 827 100 \$
Fournitures et matériel		198 400 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		12 919 100 \$
202-5	Commissariat aux services en français	
Traitements et salaires		1 450 000 \$
Avantages sociaux		333 500 \$
Transports et communications		134 400 \$
Services		846 400 \$
Fournitures et matériel		30 000 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		2 794 300 \$

202-6

Directeur de la responsabilité financière

Traitements et salaires	1 988 300 \$
Avantages sociaux,	457 300 \$
Transports et communications	56 500 \$
Services	642 900 \$
Fournitures et matériel	110 000 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement	3 255 000 \$
Total (Charges de fonctionnement) - Programme des commissaires	47 791 600 \$

Mis à jour : 25 octobre 2017

Date de publication : 24 octobre 2017

Évaluer



Sujets

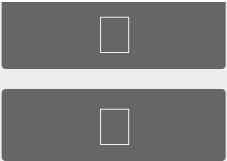
Gouvernement

Liz Sandals
Présidente du Conseil du Trésor
Secrétariat du Conseil du Trésor

Contactez-nous
Suivez-nous

Sujets
Affaires et économie
Arts et culture
Conduite et routes
Domicile et communauté

[l'Ontario en bref](#) [accessibilité](#) [nouvelles](#)
[confidentialité](#) [conditions d'utilisation](#)
[© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012 17](#)



- Éducation et formation
- Environnement et énergie
- Gouvernement
- Impôts et avantages fiscaux
- Lois et sécurité
- Régions rurales et du Nord
- Santé et bien-être
- Travail et emploi
- Voyage et loisirs



EN



SUJETS

Budget des dépenses pour le Bureau de la vérificatrice générale (2017-18)

Le Budget des dépenses 2017-2018 présente en détail les prévisions de dépenses (fonctionnement et immobilisations) des ministères et des bureaux de l'Assemblée législative pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 2017.

Dans cette page

1. [Sommaire](#)
2. [Programme du Bureau de la vérificatrice générale - crédit 2501](#)

Sommaire

La vérificatrice générale, qui est une fonctionnaire de l'Assemblée législative, procède à la vérification impartiale des programmes du gouvernement, des états financiers de la province, de nombreux organismes de la Couronne et d'organisations du secteur parapublic, ainsi qu'à des examens conformément à la *Loi sur le vérificateur général* et à d'autres lois et textes de référence. Ces vérifications et examens lui permettent d'offrir assurance, renseignements objectifs et conseils à l'Assemblée législative. Le Bureau de la vérificatrice générale aide ainsi l'Assemblée à tenir le gouvernement, ses administrateurs et les bénéficiaires de subventions responsables de la saine gestion des fonds publics et de l'optimisation des ressources utilisées pour dispenser les services au public.

La vérificatrice générale est également tenue, en vertu de la *Loi de 2004 sur la publicité gouvernementale*, d'examiner certains types d'annonces publicitaires et d'imprimés proposés par les bureaux gouvernementaux afin d'établir s'ils satisfont aux normes exigées par cette loi.

La vérificatrice générale doit, aux termes des deux lois, présenter directement à l'Assemblée législative un rapport annuel sur ses travaux.

En vertu de la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*, la vérificatrice générale est

aussi tenue d'examiner et de produire une déclaration indiquant que le Rapport préélectoral préparé par le ministère des Finances est raisonnable.

Sommaire - programme

Crédit	Programme	Prévisions 2017-2018	Prévisions 2016-2017	Différence entre 2017-2018 et 2016-2017	Chiffres réels 2015-2016
Charges de fonctionnement					
2501	Programme du Bureau de la vérificatrice générale	19 049 900 \$	18 105 600 \$	944 300 \$	16 696 526 \$
Total à voter - charges de fonctionnement		19 049 900 \$	18 105 600 \$	944 300 \$	16 696 526 \$
	Crédits législatifs	497 100 \$	460 000 \$	37 100 \$	448 873 \$
Total - charges de fonctionnement		19 547 000 \$	18 565 600 \$	981 400 \$	17 145 399 \$
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements		19 547 000 \$	18 565 600 \$	981 400 \$	17 145 399 \$

Total - fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)	19 547 000 \$	18 565 600 \$	981 400 \$	17 145 399 \$
--	---------------	---------------	------------	---------------

Programme du Bureau de la vérificatrice générale - crédit 2501

La vérificatrice générale procède à la vérification impartiale de l'optimisation des ressources et des états financiers de la province conformément à la *Loi sur le vérificateur général* et à d'autres lois et textes de référence. La vérificatrice générale est également tenue, en vertu de la *Loi de 2004 sur la publicité gouvernementale*, d'examiner les annonces publicitaires du gouvernement et certains imprimés proposés par les bureaux gouvernementaux afin d'établir s'ils satisfont aux normes exigées par cette loi. En vertu de la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*, la vérificatrice générale est aussi tenue d'examiner et de produire une déclaration indiquant que le Rapport préélectoral préparé par le ministère des Finances est raisonnable.

Sommaire - crédit

Poste numero	Poste	Prévisions 2017-2018	Prévisions 2016-2017	Différence entre 2017-2018 et 2016-2017	Chiffres réels 2015-2016
	Charges de fonctionnement				
1	Bureau de la	19 049 900 \$	18 105 600 \$	944 300 \$	16 696 526 \$

vérificatrice
générale

Total à voter - charges de fonctionnement **19 049 900 \$** **18 105 600 \$** **944 300 \$** **16 696 526 \$**

L	<i>Loi sur le vérificateur général</i>	497 100 \$	460 000 \$	37 100 \$	448 873 \$
---	--	------------	------------	-----------	------------

Total - crédits législatifs 497 100 \$ 460 000 \$ 37 100 \$ 448 873 \$

Total - charges de fonctionnement **19 547 000 \$** **18 565 600 \$** **981 400 \$** **17 145 399 \$**

Catégorie de dépenses par poste et sous-postes

Crédit- poste numero	Catégorie de dépenses par poste et sous-postes	Montant
Charges de fonctionnement		
2501-1	Bureau de la vérificatrice générale	
	Traitements et salaires	11 631 000 \$
	Avantages sociaux	3 207 700 \$
	Transports et communications	409 100 \$

Services	3 224 800 \$
Fournitures et matériel	504 800 \$
Paielements de transfert	
CCAF-FCVI Inc	72 500 \$
Total à voter - charges de fonctionnement	19 049 900 \$

Loi sur le vérificateur général

Crédits législatifs	<i>Loi sur le vérificateur général</i>	497 100 \$
Total (charges de fonctionnement) - Programme du Bureau de la vérificatrice générale		19 547 000 \$

Mis à jour : 25 octobre 2017
Date de publication : 24 octobre 2017

Évaluer

Sujets



Gouvernement

Liz Sandals
Présidente du Conseil du
Trésor
Secrétariat du Conseil du Trésor

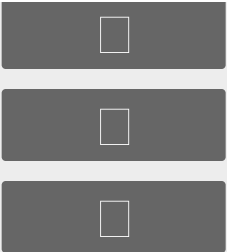
Contactez-nous

Suivez-nous


Sujets
Affaires et économie
Arts et culture
Conduite et routes

[l'Ontario en bref](#) [accessibilité](#) [nouvelles](#)
[confidentialité](#) [conditions d'utilisation](#)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012 17



- Domicile et communauté
- Éducation et formation
- Environnement et énergie
- Gouvernement
- Impôts et avantages fiscaux
- Lois et sécurité
- Régions rurales et du Nord
- Santé et bien-être
- Travail et emploi
- Voyage et loisirs



EN



SUJETS

Budget des dépenses pour le Bureau du directeur général des élections (2017-18)

Le Budget des dépenses 2017-2018 présente en détail les prévisions de dépenses (fonctionnement et immobilisations) des ministères et des bureaux de l'Assemblée législative pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 2017.

Dans cette page

- 1. [Sommaire](#)
- 2. [Programme du Bureau du directeur général des élections - Crédit 501](#)

Sommaire

Le Bureau du directeur général des élections (Élections Ontario) veille à l'application de la *Loi électorale* et de la *Loi sur le financement des élections*. Le Bureau est administré par le directeur général des élections qui rend compte de ses activités directement à l'Assemblée législative.

Sommaire - programme

Crédit	Programme	Prévisions 2017-2018	Prévisions 2016-2017	Différence entre 2017- 2018 et 2016- 2017	Chiffres réels 2015-2016
Charges de fonctionnement					
501	Programme du Bureau du directeur général	33 641 700 \$	15 981 800 \$	17 659 900 \$	12 874 720 \$

[des élections](#)

Total à voter -	33 641 700 \$	15 981 800 \$	17 659 900 \$	12 874 720 \$
Charges de				
fonctionnement				

Crédits législatifs	-	-	-	15 809 258 \$
---------------------	---	---	---	---------------

Total - Charges de	33 641 700 \$	15 981 800 \$	17 659 900 \$	28 683 978 \$
fonctionnement				

Total, y compris	33 641 700 \$	15 981 800 \$	17 659 900 \$	28 683 978 \$
redressement de				
consolidation et				
autres redressements				

Total -	33 641 700 \$	15 981 800 \$	17 659 900 \$	28 683 978 \$
Fonctionnement et				
immobilisations, y				
compris redressement				
de consolidation et				
autres redressements				
(actif non compris)				

Programme du Bureau du directeur général des élections - Crédit 501

Le Bureau organise les élections générales et les élections partielles des membres de l'Assemblée législative, effectue des recherches et donne des renseignements généraux et des conseils sur les politiques en rapport avec le processus électoral. Le Bureau assure aussi la formation, la direction et la supervision des directeurs du scrutin des 122 circonscriptions électorales de l'Ontario.

Le directeur général des élections veille à l'application de la *Loi sur le financement des élections*. Plus de 640 associations de circonscription et 20 partis politiques inscrits doivent fournir une déclaration annuelle et informer Élections Ontario de tout changement à apporter aux renseignements concernant leur

inscription. Élections Ontario vérifie tous les formulaires qui lui sont remis pour s'assurer de leur conformité à la *Loi sur le financement des élections*.

Le Bureau administre aussi les référendums en vertu de la *Loi de 1999 sur la protection des contribuables*.

En dehors des périodes électorales, le Bureau offre ses services aux ministères, aux organismes et au public sous forme de recherches historiques et comparatives, de conseils stratégiques et de renseignements généraux sur le processus électoral.

Sommaire - crédit

Poste numero	Poste	Prévisions 2017-2018	Prévisions 2016-2017	Différence entre 2017- 2018 et 2016- 2017	Chiffres réels 2015-2016
Charges de fonctionnement					
1	Administration des élections	12 617 800 \$	8 052 500 \$	4 565 300 \$	7 217 246 \$
2	Administration du financement des élections	21 023 900 \$	7 929 300 \$	13 094 600 \$	5 657 474 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement		33 641 700 \$	15 981 800 \$	17 659 900 \$	12 874 720 \$
L	Loi électorale	-	-	-	15 809 258 \$
Total - Crédits législatifs		-	-	-	15 809 258 \$
Total - Charges de		33 641 700 \$	15 981 800 \$	17 659 900 \$	28 683 978 \$

fonctionnement

Catégorie de dépenses par poste et sous-postes

Crédit - Poste numero	Catégorie de dépenses par poste et sous-postes	Montant
Charges de fonctionnement		
501-1	Administration des élections	
	Traitements et salaires	10 258 400 \$
	Avantages sociaux	2 359 400 \$
	Total à voter - Charges de fonctionnement	12 617 800 \$
501-2	Administration du financement des élections	
	Traitements et salaires	1 443 400 \$
	Avantages sociaux	332 000 \$
	Transports et communications	20 400 \$
	Services	2 094 000 \$
	Fournitures et matériel	10 000 \$
	Autres opérations	
	Subventionnement des dépenses électorales en vertu de la Loi sur le financement des	17 125 100 \$

élections

Total partiel	21 024 900 \$
Moins : Recouvrements	1 000 \$
Total à voter - Charges de fonctionnement	21 023 900 \$
Total (Charges de fonctionnement) - Programme du Bureau du directeur général des élections	33 641 700 \$

Mis à jour : 25 octobre 2017

Date de publication : 24 octobre 2017

Évaluer

Sujets



Gouvernement

Liz Sandals
Présidente du Conseil du Trésor

[Secrétariat du Conseil du Trésor](#)

[l'Ontario en bref](#) [accessibilité](#) [nouvelles](#)
[confidentialité](#) [conditions d'utilisation](#)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012 17

Contactez-nous



Suivez-nous



Sujets

- Affaires et économie
- Arts et culture
- Conduite et routes
- Domicile et communauté
- Éducation et formation
- Environnement et énergie
- Gouvernement
- Impôts et avantages fiscaux
- Lois et sécurité
- Régions rurales et du Nord

	Santé et bien-être
	Travail et emploi
	Voyage et loisirs



EN



SUJETS

Budget des dépenses pour le Bureau de l’Ombudsman de l’Ontario (2017-18)

Le Budget des dépenses 2017-2018 présente en détail les prévisions de dépenses (fonctionnement et immobilisations) des ministères et des bureaux de l’Assemblée législative pour l’exercice commençant le 1^{er} avril 2017.

Dans cette page

- 1. [Sommaire](#)
- 2. [Programme - Ombudsman Ontario - crédit 2301](#)

Sommaire

L’Ombudsman de l’Ontario est un officier de l’Assemblée législative provinciale, indépendant du gouvernement et des partis politiques. Il a pour rôle de s’assurer que le gouvernement s’acquitte de ses obligations de rendre compte, en surveillant avec efficacité l’administration des services gouvernementaux. Le pouvoir d’enquête de l’Ombudsman est défini dans la *Loi sur l’ombudsman*, qui lui permet de présenter chaque année ses constatations et ses conclusions et, tout au long de l’année, des rapports spéciaux sur les enquêtes systémiques menées par l’Équipe d’intervention spéciale de l’Ombudsman.

Les gens peuvent communiquer avec le Bureau de l’Ombudsman pour porter plainte de nombreuses façons – en personne, par écrit, par appel téléphonique sans frais, par courriel, par Internet et par application Web mobile. Le Bureau fournit aussi sur son site Web (www.ombudsman.on.ca) des renseignements détaillés concernant ses activités et des enquêtes particulières, en anglais et en français.

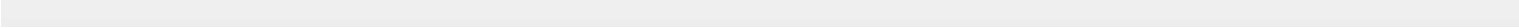
Sommaire - programme

Crédit	Programme	Prévisions 2017-2018	Prévisions 2016-2017	Différence entre 2017-2018	Chiffres réels 2015-2016
--------	-----------	-------------------------	-------------------------	----------------------------------	--------------------------------

et
2016-2017

Charges de
fonctionnement

2301	Programme - Ombudsman Ontario	18 995 400 \$	18 582 200 \$	413 200 \$	13 166 204 \$
Total à voter - charges de fonctionnement		18 995 400 \$	18 582 200 \$	413 200 \$	13 166 204 \$
Total - Charges de fonctionnement		18 995 400 \$	18 582 200 \$	413 200 \$	13 166 204 \$
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements		18 995 400 \$	18 582 200 \$	413 200 \$	13 166 204 \$
Total - fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)		18 995 400 \$	18 582 200 \$	413 200 \$	13 166 204 \$



Programme - Ombudsman Ontario - crédit 2301

L’Ombudsman enquête sur des plaintes concernant l’administration des organismes du gouvernement provincial de l’Ontario ainsi que des municipalités, des universités et des conseils scolaires. Il présente des recommandations en vue d’améliorer les politiques, les programmes et les services publics. L’Ombudsman enquête sur les plaintes individuelles et les plaintes systémiques présentées par des membres du public, des députés du Parlement provincial ainsi que de son propre chef. L’Ombudsman enquête aussi sur les plaintes des citoyens à propos des réunions municipales à huis clos, en vertu de la *Loi sur les municipalités*, là où aucun enquêteur municipal n’a été nommé. Les services de l’Ombudsman sont gratuits.

En décembre 2014, la *Loi de 2014 sur la responsabilisation et la transparence du secteur public et des députés*, connue sous le nom « *projet de loi 8* », a été adoptée. Ce texte de loi a élargi le champ de compétence de l’Ombudsman aux 82 conseils scolaires et administrations scolaires de la province (et ce, à compter du 1er septembre 2015), aux 444 municipalités et aux 21 universités financées par des fonds publics (à compter du 1er janvier 2016). Pendant l’exercice 2016-2017, le Bureau de l’Ombudsman a reçu 21 328 plaintes.

En 2015-2016, l’Ombudsman a reçu de la Commission de régie interne l’autorisation d’ajouter 57 ETP à son effectif pour soutenir ses nouvelles compétences, ce qui porte cet effectif à 143 ETP. Le recrutement se poursuit afin de pourvoir ces postes.

Sommaire - crédit

Poste numero ⁰	Poste	Prévisions 2017-2018	Prévisions 2016-2017	Différence entre 2017-2018 et 2016-2017	Chiffres réels 2015-2016
------------------------------	-------	-------------------------	-------------------------	---	--------------------------------

Charges de fonctionnement

1	Ombudsman	18 995 400 \$	18 582 200 \$	413 200 \$	13 166 204 \$
---	-----------	---------------	---------------	------------	---------------

Total à voter	18 995 400 \$	18 582 200 \$	413 200 \$	13 166 204 \$
- charges de fonctionnement				

Total - charges de fonctionnement	18 995 400 \$	18 582 200 \$	413 200 \$	13 166 204 \$
--	----------------------	----------------------	-------------------	----------------------

Catégorie de dépenses par poste et sous-postes

Crédit- poste numero	Catégorie de dépenses par poste et sous-postes	Montant
Charges de fonctionnement		
2301-1	Ombudsman	
	Traitements et salaires	12 242 600 \$
	Avantages sociaux	2 940 600 \$
	Transports et communications	821 100 \$
	Services	2 296 700 \$
	Fournitures et matériel	694 400 \$
	Total à voter - charges de fonctionnement	18 995 400 \$
	Total (charges de fonctionnement) - Programme du Bureau du vérificateur général	18 995 400 \$

Évaluer



Sujets

Gouvernement

Liz Sandals
Présidente du Conseil du Trésor

Secrétariat du Conseil du Trésor

[l'Ontario en bref](#) [accessibilité](#) [nouvelles](#)
[confidentialité](#) [conditions d'utilisation](#)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012 17

Contactez-nous



Suivez-nous



Sujets

- Affaires et économie
- Arts et culture
- Conduite et routes
- Domicile et communauté
- Éducation et formation
- Environnement et énergie
- Gouvernement
- Impôts et avantages fiscaux
- Lois et sécurité
- Régions rurales et du Nord
- Santé et bien-être
- Travail et emploi
- Voyage et loisirs